

La réussite scolaire et la collaboration entre l'école et la famille

Le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire a entrepris, en janvier 1992, un

programme de recherche portant, entre autres, sur la relation entre la réussite scolaire et la collaboration entre l'école et la famille. Ces travaux ont d'abord donné lieu à une recension des écrits nord-américains décrivant les caractéristiques d'une collaboration efficace entre l'école et la famille et, par la suite, ont permis de dresser un inventaire des programmes actuellement

appliqués en milieu scolaire, au primaire, pour favoriser l'établissement d'un véritable partenariat entre les parents et les autres agents d'éducation. Les résultats obtenus par ces

programmes peuvent guider la réflexion pour l'élaboration de programmes au secondaire. Cette première étude a été suivie d'une enquête dans toute la province, auprès de pa-

rents et de personnel enseignant, sur leurs attentes et leurs besoins respectifs au sujet de la collaboration entre l'école et la famille. Dans les lignes qui suivent, nous vous présentons les faits saillants de ces deux études, effectuées grâce à une subvention de recherche d'Emploi et immigration Canada et du

ministère de l'Éducation du Québec.

Note: Dans le texte, le terme « parents » désigne l'adulte ou les adultes qui vivent avec l'enfant.



Vol. 1
No 1
Mars
1993

Une nouvelle publication

Le lancement de cette nouvelle publication du CRIRES rejoint une des préoccupations essentielles du centre, soit celle de soutenir concrètement l'intervention dans le milieu scolaire. Le *bulletin* vise à rendre accessibles les résultats des recherches réalisées par les groupes de recherche du CRIRES. Ses prochaines parutions porteront, entre autres, sur la culture de l'école ainsi que sur le raccrochage scolaire.



L'ÉCOLE AVANT TOUT

STAY IN SCHOOL

La publication de ce bulletin a été rendue possible grâce à une subvention du programme « L'École avant tout »

Centre de recherche fondé sur le partenariat entre l'Université Laval et la Centrale de l'enseignement du Québec

La réussite scolaire

Selon les auteurs consultés, la réussite scolaire des élèves dépend beaucoup de la qualité de leurs relations avec les parents. Les élèves qui réussissent à l'école proviennent ainsi de familles où les parents ont des aspirations élevées mais réalistes pour leurs enfants. Ces parents s'intéressent aux activités de leurs enfants et leur montrent de l'affection tout en exerçant une certaine discipline. Ils voient à réserver du temps et un espace pour les leçons, à fournir des livres et à gérer le temps consacré à l'écoute de la télévision. Ils consacrent du temps à discuter avec leurs enfants et leur offrent un soutien dans leurs activités scolaires. Pour ce faire, ils utilisent des méthodes de communication, de supervision et de résolution de problèmes efficaces et pouvant aider leur enfant.

L'intérêt des parents pour leur enfant et leurs compétences en tant que parents seraient donc des facteurs déterminants dans le succès scolaire. Les chercheurs n'ont cependant pas réussi à déterminer un type d'interaction familiale plus efficace qu'un autre. On ne peut qu'observer une relation entre la participation des parents et la réussite scolaire de leurs enfants.

Toujours selon les auteurs, l'engagement des parents à l'école apporte aussi des avantages pour leurs enfants. En effet, il existe un lien significatif entre la participation des parents à la vie de l'école et les résultats scolaires de l'enfant. Renforcer les liens entre les parents et l'école peut donc avoir un impact positif sur le rendement scolaire des élèves.

L'engagement des parents à l'école

L'engagement des parents à l'école peut aussi avoir des retombées positives pour eux-mêmes ainsi que pour le personnel enseignant. Ceux-ci ont en effet besoin les uns des autres. L'isolement, les problèmes de valorisation rencontrés par le personnel enseignant et l'augmentation des difficultés dans leurs conditions de travail associés aux difficultés familiales, professionnelles ou sociales vécues par les parents dénotent un besoin de rapprochement. La collaboration entre le personnel enseignant et les parents présente de multiples avantages dont une meilleure connaissance réciproque, la découverte de goûts communs et le plaisir de connaître l'autre sous un jour nouveau. En outre, cette collabora-

tion permet l'élargissement de leur perspective et l'amélioration de la relation éducative.

De plus, l'engagement des parents constitue de nouvelles ressources pour l'école. Il s'agit d'une contribution éducative originale offrant à l'école de nouvelles possibilités de contacts extérieurs.

Les considérations qui précèdent mettent en lumière l'importance de la participation des parents à la vie de l'école. Elles encouragent à déterminer les facteurs qui lui nuisent ou qui la favorisent et incitent à préciser les besoins des parents et à tenir compte de leur disponibilité dans l'organisation d'activités. On a malheureusement souvent tendance à conclure trop rapidement à un manque d'intérêt de leur part lorsque la participation est déficiente.

Les obstacles à l'engagement des parents

Certains chercheurs ont déterminé les obstacles les plus courants à la participation des parents. Parmi ces facteurs, on peut noter l'état actuel des relations entre les parents et le personnel enseignant et le manque de temps de part et d'autre. Ceux-ci en effet ne se rencontrent pas assez souvent et, la plupart du temps, ne communiquent entre eux que lorsque quelque chose ne va pas avec le jeune. De part et d'autre, on semble alors s'efforcer de trouver un responsable plutôt que de chercher ensemble des solutions.

Les facteurs qui favorisent l'engagement des parents

S'il existe des obstacles à l'engagement des parents à l'école, plusieurs facteurs peuvent aussi le favoriser. Proposer aux parents un rôle précis, comportant des tâches structurées dont les objectifs sont clairement définis, peut ainsi favoriser leur participation. Il faut alors porter une attention spéciale au statut qu'on leur accorde et les considérer comme des partenaires et non comme des exécutants ou des concurrents. Il importe aussi d'éliminer les idées préconçues sur la collaboration entre les parents et le personnel enseignant à l'effet que les parents vont refuser de collaborer ou qu'ils n'ont pas la capacité de le faire.



Les programmes de collaboration

La collaboration entre l'école et la famille constitue l'un des éléments majeurs de la lutte contre l'échec et l'abandon scolaires. Il convient de promouvoir l'utilisation des programmes existants pour favoriser la participation des parents à la vie de l'école ou en encourager le développement. Ces programmes doivent comprendre des activités adaptées à la réalité vécue par les divers groupes desservis.

Un programme de collaboration entre l'école et la famille peut se définir comme un ensemble d'activités favorisant un partenariat entre l'école et les parents dans le but d'assurer la réussite scolaire. Un tel programme diffère des structures actuellement prévues par la loi dans les établissements (remise des bulletins, comité de parents) mais doit s'y intégrer.

Il existe plusieurs types de programmes de collaboration entre l'école et la famille. Ils sont ici regroupés en trois grandes catégories.

Soutien des parents à l'école

Une première catégorie consiste à inviter les parents à apporter leur soutien aux activités de l'école.

Les parents peuvent ainsi donner du temps, des biens ou offrir leurs services pour soutenir certaines activités parascolaires: les campagnes de financement, l'animation d'ateliers, la supervision du travail à la bibliothèque, l'accompagnement d'élèves au moment des sorties, l'enseignement d'un art ou d'un passe-temps ou l'organisation d'événements socioculturels.

Dans d'autres programmes les parents sont invités à participer directement aux activités pédagogiques en classe en assistant l'enseignant dans sa tâche. Il peut être alors possible de leur confier le rôle de conseiller d'élèves et de les mettre à contribution dans certaines activités d'enseignement.

Soutien de l'école aux parents

Une deuxième catégorie de programmes de collaboration entre l'école et la famille consiste à offrir un soutien aux parents dans leur rôle d'agents d'éducation. L'école peut d'abord contribuer directement à l'éducation des parents en organisant des sessions de formation destinées à accroître leurs habiletés parentales et à améliorer leur connaissance des disciplines scolaires. Il est ainsi possible d'organiser des ateliers de formation sur des sujets particuliers dans le cadre de cours d'éducation aux adultes. Une autre contribution de l'école consiste à mettre à la disposition des parents du matériel éducatif (livres, vidéos, brochures, etc.).

Un autre programme de collaboration concerne l'encadrement des enfants par les parents à la maison. L'école apporterait, par exemple, une assistance aux parents dans leur rôle d'agents d'éducation, soit par le prêt de

livres ou de jeux, par la création d'un centre de ressources ou par l'organisation d'activités de lecture pour l'été.

Amélioration des relations entre la famille et l'école

Une troisième catégorie de programmes de collaboration entre l'école et la famille vise l'amélioration de leurs relations.

De tels programmes veulent promouvoir la contribution des parents à l'organisation et à la conduite d'activités qui stimulent l'échange d'information ou favorisent l'établissement et le maintien de bonnes relations interpersonnelles entre les divers agents d'éducation, qu'il s'agisse du personnel enseignant, des membres de la direction ou des parents. En ce sens, ces activités comportent des visites mutuelles, la création d'un « salon des parents » à l'école, la rédaction d'un répertoire des parents, l'utilisation d'un répondeur téléphonique en dehors des heures de classe afin de transmettre des renseignements aux parents sur les activités de l'école, des communications écrites, la production d'un manuel pour les parents, l'organisation de dîners de groupes pour les parents et le personnel enseignant et la tenue d'assemblées d'information ou de discussions.

La mise sur pied d'un comité consultatif constitué de parents peut aussi faire l'objet d'un programme de collaboration entre l'école et la famille. Il s'agit alors de créer des groupes consultatifs de parents qui s'intéressent à tout ce qui concerne l'école, que ce soit sous les aspects financiers, administratifs ou pédagogiques.

Quelques exemples

de programmes de collaboration

Il existe plusieurs exemples de programmes de collaboration entre l'école et la famille. Ils sont regroupés ici selon le principal objectif poursuivi, soit l'amélioration des apprentissages scolaires ou du comportement de l'élève. Ces deux objectifs rejoignent les principales préoccupations du personnel enseignant en ce qui concerne la gestion pédagogique d'une classe et celles des parents en ce qui concerne l'insertion sociale de leur enfant. Les références aux programmes cités sont données à la fin du texte.

Programmes visant

les apprentissages scolaires

La collaboration entre l'école et la famille est surtout importante pour favoriser de meilleurs apprentissages scolaires. Il s'agit en effet de l'un des principaux objectifs de l'école. La maîtrise de la langue parlée et écrite et l'acquisition d'habiletés en mathématiques ont été considérées de tout temps comme les pierres angulaires de la formation des enfants au primaire. Les programmes visant les apprentissages scolaires sont donc principalement orientés vers ces deux types de savoirs.

Formation des parents pour l'aide

en lecture

Le premier exemple de programme concernant les apprentissages scolaires veut encourager les parents à collaborer avec l'école afin d'aider leur enfant à acquérir des habiletés de lecture. Il oriente, par rapport à la lecture, les parents vers l'encouragement d'attitudes positives chez leur enfant et offre des sessions informelles sur la façon d'intervenir en lecture afin d'améliorer la compréhension. Les parents sont par ailleurs invités à venir en classe pour faire la lecture aux enfants ou à emprunter des livres pour en faire la lecture à leur enfant à la maison. Des ateliers sont aussi organisés à l'intention du personnel enseignant dans le but de l'aider à animer les sessions destinées aux parents. Ces ateliers favorisent les discussions entre le personnel enseignant et les parents sur la littérature enfantine et les programmes pédagogiques de formation à la lecture.

Les activités varient d'une école à l'autre en fonction du taux de participation, de l'encadrement fourni par la direction et de la vision des personnes responsables des activités. Les parents qui participent mentionnent leur désir d'en apprendre davantage sur la

lecture ou sur les moyens à utiliser pour en favoriser l'apprentissage par leur enfant, l'accès aux livres, la sollicitation de la part de leur enfant et les contacts sociaux que cette activité leur procure. Plusieurs parents ont témoigné avoir acquis des connaissances nouvelles sur le processus d'apprentissage de la lecture. Certains se sont engagés comme aides volontaires dans l'école à la suite de ces rencontres. Le personnel enseignant a, quant à lui, constaté que les élèves ont montré un plus grand intérêt pour la lecture et s'est dit heureux de voir les parents participer (pour en savoir davantage sur ce programme, voir Handel (1990) dans les références).

Formation des parents pour l'aide en

mathématiques

Le deuxième exemple de programme de collaboration entre l'école et la famille en ce qui concerne l'apprentissage scolaire touche les mathématiques. Connu sous le nom de Mathématiques en famille, ce programme consiste à enseigner aux parents comment devenir des soutiens plus efficaces pour leur enfant dans l'apprentissage des mathématiques au primaire. D'une durée de deux jours, il cherche à faire naître chez les élèves, par l'entremise des parents, l'intérêt et la motivation pour les mathématiques. Au moyen de jeux, il fournit l'occasion aux parents de goûter le plaisir de faire des mathématiques. Les parents reçoivent, à cette occasion, un livre présentant en détail la matière couverte dans chacune des classes et proposant des activités pour favoriser l'apprentissage des concepts. Il s'agit d'activités devant être pratiquées à la maison et comportant des expériences concrètes et intéressantes. Au moment de l'évaluation de ce programme, la majorité des parents participants affirmaient avoir joué régulièrement aux jeux de

mathématiques avec leur enfant et l'avoir aidé à faire ses devoirs dans cette discipline. Ils ont aussi indiqué en avoir appris sur les mathématiques et sur la façon dont elles sont enseignées (pour en savoir davantage sur ce programme, voir Hart (1988) dans les références).

Information aux parents par messages enregistrés

Le troisième exemple de programme de collaboration entre l'école et la famille consiste en la diffusion d'information aux parents sur les devoirs et les leçons ainsi que sur les activités parascolaires. Une communication est établie à l'aide de messages téléphoniques enregistrés. Ces messages, d'une durée d'environ trois minutes, sont enregistrés quotidiennement par l'enseignant et accessibles sept jours sur sept, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Cette diffusion quotidienne d'information sur les devoirs et leçons a été suivie, selon l'évaluation qui en a été faite, d'une amélioration des résultats scolaires. Cette évaluation révèle également que les messages furent écoutés par l'ensemble des parents et que ce mode de communication est aussi efficace pour les activités parascolaires que pour les activités scolaires. Un tel programme est économique en coût et en temps et permet d'améliorer les résultats des élèves. Il faut toutefois s'assurer que l'information ainsi rendue plus accessible, ne vient pas diminuer les communications directes entre parents et enseignants (pour en savoir davantage sur ce programme, voir Bittle (1975) dans les références).

Programmes visant l'acquisition de comportements adaptés et l'insertion sociale

Un deuxième groupe de programmes de collaboration entre l'école et la famille concerne une

autre grande préoccupation à la fois du personnel enseignant et des parents. Il s'agit de l'acquisition par les enfants d'habitudes de comportement socialement acceptables.

Formation des parents à des techniques d'observation et d'analyse du comportement

Le premier exemple de ce type de programme cherche à augmenter la responsabilité des parents à cet égard. Il consiste d'abord à enseigner aux parents des techniques d'observation, de mesure et d'analyse du comportement. Ce programme comporte huit séances hebdomadaires d'une durée de deux heures comportant chacune des objectifs différents. Les parents y apprennent comment définir le comportement cible et en mesurer l'intensité, la durée et la fréquence. Ils y apprennent en outre à intervenir par l'usage de mesures facilement utilisables et à évaluer l'efficacité de leur action. Ils pratiquent chaque nouvelle technique au cours de la séance et sont invités à l'appliquer à la maison. Parmi ces différentes techniques, on compte le renforcement, les contrats, l'apprentissage par imitation et l'extinction. Une séance est consacrée à la généralisation et au maintien des comportements. Des études montrent une amélioration sensible du comportement des élèves à la suite de la mise en place d'un tel programme (pour en savoir davantage sur ce programme, voir Hall (1982) dans les références).

Attention portée sur l'acquisition d'habiletés plutôt que sur les problèmes

Un deuxième exemple de ce type de programme cherche à centrer l'attention du personnel enseignant et des parents sur les comportements que l'enfant doit

adopter plutôt que sur les problèmes à régler. Un tel programme, désigné sous le nom de « gagnants », consiste à enseigner aux parents d'enfants de trois à douze ans des notions générales liées à la modification des comportements. Si le parent ne parvient pas à généraliser une technique de base, on lui enseigne d'abord des applications particulières de cette méthode à des problèmes courants pour ensuite l'inviter à appliquer de façon autonome les nouvelles habiletés à un ensemble de problèmes de même nature. Il fait appel à des méthodes qui peuvent être utilisées dans une grande variété de situations. L'évaluation de ce programme révèle des modifications sensibles de comportements chez les enfants et une nette amélioration des interactions familiales. Le taux d'abandon de ces programmes est très faible (pour en savoir davantage sur ce programme, voir Dangel & Polste (1984) dans les références).

Implantation d'un système de carnet de route

Un dernier exemple de programme visant la modification des comportements des élèves consiste à établir un système de carnet de route. Le personnel enseignant tient à jour un rapport sur les performances scolaires de l'enfant et sur son comportement. Les parents sont invités à lire les renseignements consignés au carnet et à assurer le suivi. Un tel programme nécessite une étroite collaboration entre le personnel enseignant et le parent. Il est habituellement précédé d'une formation de base et suppose une gestion conjointe du programme et un échange constant d'information entre parent et personnel enseignant. La responsabilité de l'enfant est aussi engagée puisque la perte ou la falsification du carnet aura des conséquences sur les privilèges qui lui sont accordés. Ce système s'est avéré d'une grande efficacité. Il contribue

sensiblement à améliorer les performances scolaires et à réduire les problèmes de comportement chez l'élève (pour en savoir davantage sur ce programme, voir Atkeson & Forehand (1979) dans les références).

Les conditions d'efficacité des programmes de collaboration entre l'école et la famille

À l'éducation préscolaire, les programmes qui donnent de meilleurs résultats sont ceux qui comportent une relation directe et personnelle entre les parents et le personnel enseignant. Ces programmes proposent aux parents des tâches structurées et concrètes dont les objectifs sont clairement définis et dont la durée s'échelonne sur plusieurs mois. Au primaire, on mentionne, parmi les programmes efficaces, ceux qui proposent aux parents des outils pouvant les aider à favoriser l'apprentissage de leur enfant en mathématiques, en lecture ou en sciences.

Quelques programmes offerts au secondaire consistent en la création de groupes de soutien aux parents ou en l'organisation d'activités visant l'amélioration des apprentissages scolaires. Cependant, on ne dispose d'aucune information témoignant de leur efficacité.

Voici une série de conditions et de suggestions pouvant favoriser la collaboration entre l'école et la famille tant au primaire qu'au secondaire.

- On note, de façon générale, un taux élevé de réussite scolaire dans les écoles où les parents participent à une grande variété d'activités. Les écoles où les parents ne participent qu'aux rencontres habituelles entre les parents et le personnel enseignant affichent un taux de réussite moins élevé.
- Les programmes efficaces comportent un échange

constant d'information entre les parents et l'école sur les critères d'évaluation, les objectifs pédagogiques et les progrès de leur enfant.

- Les élèves des classes où le personnel enseignant fait activement appel aux parents sont en avance pour ce qui est de la lecture. Cet impact est moins perceptible en mathématiques.
- Les programmes les plus efficaces sont ceux qui semblent être les plus globaux, c'est-à-dire ceux où les administrateurs, le personnel enseignant et les parents reçoivent une formation sur les relations entre l'école et la famille et où des parents « leaders » sont formés pour diriger des séances d'information destinées aux autres parents.
- Le personnel enseignant doit avoir des attentes réalistes par rapport au taux de participation des parents. Ceux-ci ont en effet leurs propres obligations professionnelles, ce qui diminue leur disponibilité mais pas nécessairement leur désir de s'engager.
- Certains parents préfèrent une participation active plutôt que le simple rôle d'auditeur qui leur est souvent offert au moment des séances d'information.
- Les programmes dont l'initiative relève du directeur d'école sont moins efficaces que ceux mis en place par un membre ou des membres du personnel enseignant.
- Les contacts les plus importants sont ceux que les parents ont avec le personnel enseignant puisque c'est celui-ci qui connaît le mieux leur enfant.
- L'activité d'enseignement doit inclure les parents et ne pas être centrée exclusivement sur l'enfant.
- Certaines idées préconçues sur le désir ou la capacité des parents de s'engager nuisent à la collaboration.
- Les programmes les plus effi-

caces incitent les parents à émettre des commentaires sur le programme lui-même et les considèrent comme partenaires.

- Dans les cas où on obtient un faible taux de participation, il faut chercher à déterminer les facteurs qui nuisent à l'engagement des parents plutôt que de conclure à un manque d'intérêt. On doit alors élaborer un programme qui tient compte des besoins réels et des disponibilités des familles.

Autres suggestions

Même si la plupart des agents d'éducation considèrent la participation des parents comme un élément important pour la réussite scolaire, il n'existe pas toujours, dans les milieux, de programmes structurés de collaboration entre l'école et la famille. Diverses méthodes existent alors pour favoriser la contribution des parents.

1. Utiliser des méthodes impliquant la lecture ou l'utilisation de livres, telles que faire la lecture à l'enfant ou l'écouter lorsqu'il lit. Les parents sont aussi invités à amener leur enfant à la bibliothèque ou à la librairie. On leur offre du matériel pour favoriser l'apprentissage de la lecture à la maison. Il s'agit d'un moyen à utiliser, surtout en première année.
2. Encourager le dialogue entre les parents et leurs enfants afin que ces derniers acquièrent les habiletés d'expression orale et favoriser la participation des parents. Le personnel enseignant encourage les parents à discuter avec leurs enfants à propos de la journée passée à l'école. Dans le cas des élèves plus âgés, on pourrait favoriser les devoirs nécessitant la contribution des parents.

3. Déterminer des activités pouvant être pratiquées à la maison, activités dans lesquelles le parent agira comme conseiller ou modèle. Le personnel enseignant peut ainsi transmettre des renseignements aux parents concernant certains cours, jeux ou activités destinés aux parents et aux enfants. Il peut également conseiller les parents sur l'aménagement du milieu familial de manière à favoriser l'étude.
4. Établir un contrat entre le personnel enseignant et les parents, déterminant les privilèges qui seront retirés ou accordés aux enfants selon leurs efforts. Ce contrat peut aussi préciser les responsabilités des parents concernant la supervision et l'assistance au moment des devoirs, ainsi que l'organisation du milieu familial pour favoriser l'étude.
5. Transmettre aux parents des habiletés en enseignement comprenant les activités de soutien et d'évaluation. On peut ainsi informer les parents sur le matériel disponible pour faciliter l'acquisition des connaissances vues en classe et les inviter à venir faire de l'observation en classe. On peut encore offrir aux parents des questionnaires servant à évaluer les performances et les difficultés de leur enfant.

Conclusion

Ce document présentait une synthèse des recherches effectuées sur la collaboration entre l'école et la famille au cours des dernières années. Ces recherches portent sur la relation entre la collaboration entre l'école et la famille et la réussite scolaire. Les paramètres de cette collaboration y ont été définis ainsi que les facteurs qui peuvent y faire obstacle ou qui sont de nature à la favoriser. L'utilité de certains programmes visant à promouvoir et à faciliter cette collaboration a été mise en évidence tout en énumérant leurs critères d'efficacité. En résumé, la collaboration entre l'école et la famille est reconnue comme favorisant une plus grande réussite scolaire et est considérée comme un moyen de prévenir l'échec et l'abandon scolaires. Il importe cependant de connaître les attentes du personnel enseignant et des parents en ce qui concerne la collaboration entre l'école et la famille afin de préparer et de proposer des activités répondant aux besoins des deux parties.

Références

- Atkeson, B.M., & Forehand, R. (1979). Home-based reinforcement programs designed to modify classroom behavior: A review and methodological evaluation. **Psychological Bulletin**, **86**, p.1298-1308.
- Bittle, R.G. (1975). Improving parent-teacher communication through recorded telephone messages. **Journal of educational research**, **69**, p.87-95.
- Dangel, R.F., & Polster, R.A. (1984). Winning! A systematic, empirical approach to parent training. In R.F.Dangel & R.A. Polster (Eds.), **Parents training: Foundations of research and practice**, New York: Guilford Press.
- Hall, M.C. (1984). Responsive parenting: A large scale training program for schools districts, hospitals and mental health centers. In R.F. Dangel & R.A. Polster (Eds.), **Parents training: Foundations of research and practice**, New York: Guilford Press.
- Handel, R.D. (1990). **Shared visions, double vision and changing perspectives: A college/ school parent participation program**, 33 p.
- Hart, T.E. (1988). **Involving parents in the education of their children**. **OSSE Bulletin 32(3)**, 48 p.

Résultats d'une étude québécoise sur les pratiques en matière de collaboration entre l'école et la famille

Une étude a permis d'explorer les pratiques des parents et du personnel enseignant au Québec au regard de la collaboration entre l'école et la famille. Cette enquête, menée au printemps 1992, a l'avantage d'avoir rejoint un échantillon représentatif de la population des enseignants et enseignantes du Québec. 957 parents et 630 enseignants et enseignantes du primaire ont ainsi répondu à un questionnaire portant sur leurs attitudes, leurs besoins et leurs attentes envers cette collaboration.

Cette étude a été rendue possible grâce à une subvention de recherche d'Emploi et Immigration Canada et du ministère de l'Éducation du Québec. Nous vous présentons ici un résumé des principales conclusions.

Pratiques des parents au regard de la collaboration entre l'école et la famille

Les résultats de cette étude permettent d'abord de décrire l'état actuel des pratiques des parents au regard de la collaboration entre l'école et la famille.

Supervision des devoirs et des leçons

Près de la moitié des parents aident leurs enfants à faire leurs devoirs pendant un peu plus de 15 minutes par jour. L'autre moitié consacrent moins de 15 minutes à cette aide. C'est au premier cycle du primaire que les parents apportent le plus d'aide. Cependant, on note une différence significative entre la première et la sixième année. Les parents d'élèves en difficulté consacrent plus de temps que les autres parents. Les parents de milieux favorisés consacrent aussi davantage de temps que ceux des milieux défavorisés.

Communication avec l'école

La communication avec l'école se fait surtout par des messages écrits. Ce sont les parents des enfants présentant des difficultés qui communiquent le plus souvent avec l'école ou qui rencontrent le plus souvent la direction de l'école.

Disponibilité des parents

87 p.100 des parents se disent prêts à donner du temps pour aider leur enfant dans leurs travaux scolaires, mais 65 p.100 d'entre eux seulement se disent prêts à recevoir de la formation. La disponibilité des parents pour une formation est supérieure, au premier cycle du primaire, chez les parents de milieux favorisés et chez les parents dont les enfants présentent des difficultés.

Pratiques du personnel enseignant au regard de la collaboration entre l'école et la famille

L'étude citée permet également de décrire l'état actuel des pratiques du personnel enseignant au regard de la collaboration entre l'école et la famille.

Communication avec les parents

Près de 90 % du personnel enseignant établit au moins une fois par année une entente avec les parents sur un plan d'action concernant le comportement de leur enfant à l'école. Plus de la moitié d'entre eux écrivent une fois par étape aux parents afin de leur donner des renseignements sur le comportement de leur enfant à l'école. Les contacts sont toutefois plus fréquents dans le cas des élèves en difficulté. Le personnel enseignant montre une confiance évidente dans la communication avec les parents.

Attitudes et perceptions des parents et du personnel enseignant

L'étude a également permis d'explorer les attitudes des parents et du personnel enseignant à l'égard de l'information, de la communication, de la formation et des activités de collaboration entre l'école et la famille.

Les besoins d'information

Les parents désirent être mieux informés sur les programmes, le matériel et les modes d'évaluation. Ils souhaitent plus de réunions sur ce sujet, alors que le personnel enseignant en voit moins l'utilité. Ce besoin de ren-

contres plus fréquentes est encore plus manifeste dans les milieux défavorisés. Les parents d'élèves en difficulté se disent, quant à eux, bien informés.

Les besoins de communication

Les parents qui désirent le plus des rencontres et qui sont les plus disponibles pour de la formation sont justement ceux dont les enfants éprouvent le plus de difficulté. Les parents des milieux ruraux se montrent plus satisfaits de la communication avec le personnel enseignant que les parents des milieux urbains. Les parents qui se disent prêts à participer au suivi de leurs enfants trouvent le nombre de rencontres insuffisant. Le personnel enseignant, par contre, considère que les parents reçoivent suffisamment d'information.

Les besoins de formation

La majorité des parents et du personnel enseignant pensent que les parents profiteraient d'une formation particulière pour aider leurs enfants dans la supervision des travaux scolaires et pour gérer leurs comportements à la maison. Les parents de milieux défavorisés ressentent davantage ce besoin de formation mais semblent avoir des problèmes de disponibilité dont il faudrait tenir compte au moment de l'élaboration d'activités.

Les besoins concernant les activités de collaboration entre l'école et la famille

Parents et personnel enseignant croient en l'importance de l'encadrement des enfants au moment des devoirs et des leçons, à la fois par les parents et par le personnel enseignant, surtout lorsque les enfants présentent des difficultés. Ils souhaitent la création d'un guide expliquant aux parents comment aider leur enfant.

Référence : Saint-Laurent, L., Royer, É., Hébert, M., & Tardif, L. (Soumis pour publication) **Enquête sur la collaboration famille-école au Québec.**